



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

COMPTE-RENDU

Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales

COMITE EXECUTIF

**Salle de Conférences Principale, Dublin Castle
Mercredi 17 Septembre 2014
11h30 – 13h00**

**Président : Bertie Armstrong
Rapporteur : Alexandre Rodríguez**

1. Bienvenue de la présidence

- Remarques préliminaires de la présidence du CCEOS

Bertie Armstrong souhaite la bienvenue aux membres, aux représentants de la Commission des Etats membres et aux observateurs.

Le Président donne la parole au nouveau Président de l'Assemblée Générale du CCEOS, Olivier Le Nézet, qui se présente aux membres et explique qu'il est l'actuel président du CRPMEM de Bretagne et de BlueFish. Il remercie les membres de l'Assemblée Générale pour leur vote de confiance et déclare qu'il sera heureux d'établir des relations de travail fructueuses avec les membres et le Secrétariat dans les actions à venir de l'organisation.

Le Président annonce que Victor Badiola a été contraint de prendre sa retraite en raison de son arrêt maladie et ajoute combien il sera regretté par tous en tant que membre fondateur et actif du CCEOS. Il remercie également Victor pour toutes ces années de travail et de collaboration.

ACTION : Les membres conviennent qu'une lettre de remerciements sera envoyée à Victor Badiola, accompagnée d'un petit présent en hommage à son travail au sein du CCEOS.



- Excuses / Annonces:

Les membres suivants se sont excusés :

- Michael Keatinge (Directeur du CCEOS - Secrétariat)
- Barrie Deas (NFFO est représenté par Paul Trebilcock)
- Anton Dekker (Nederlandse Visserbond)
- Anne-Marie Kats (AIPCE-CEP)
- Luis Francisco Marín (OPPAO)
- Konstantinos Kokosis (EBCD)
- Jane Sandell (SFO – Président du GT1)

Il est également indiqué que Ross Dougal succède à Alan Coghill en tant que Président de la Fédération Ecossaise des Pêcheurs et représentant du CCEOS, et que Marc Ghiglia remplace André Gueguen en tant que principal représentant du CNPMEM.

La liste complète des participants (organisations et représentants) figure à l'Annexe I.

- Adoption de l'ordre du jour :
L'ordre du jour a été adopté sans commentaire ni modification.
- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (Edimbourg, le 3 Juillet 2014) :
Le procès-verbal de la dernière réunion est considéré comme le fidèle reflet de la réunion et il est formellement adopté sans commentaire ni modification.

2. Élection du Président et des Vice-présidents du Comité Exécutif

Le Secrétaire Exécutif, Dr Conor Nolan, a présenté le rapport du Comité d'Évaluation, un groupe composé de trois membres : Daniel Lefèvre, Kara Brydson et Barrie Deas.

Le Secrétariat a reçu une seule demande d'intérêt avant la date butoir, celle du Président actuel, Bertie Armstrong, qui souhaite poursuivre et se représente pour être élu Président. Bertie a fourni un document détaillé incluant une proposition technique et économique qui respecte les règles européennes sur la concurrence.



Le Comité d'Evaluation a vérifié que M. Armstrong respecte toutes les exigences et les conditions nécessaires pour occuper cette fonction et le recommande à l'unanimité comme Président du Comité Exécutif du prochain mandat, soit du 1^{er} Octobre 2014 au 30 Septembre 2017.

Le Secrétaire Exécutif a demandé aux membres du Comité Exécutif d'adopter la recommandation du Comité d'Evaluation ou de présenter les raisons motivant leur objection.

DECISION : Les membres adoptent à l'unanimité, sur le principe, la recommandation du Comité d'Evaluation pour que Bertie continue à occuper la fonction de Président du Comité Exécutif dans un second mandat. Cette décision doit être ratifiée et adoptée formellement par les nouveaux membres du Comité Exécutif une fois qu'elle aura été pleinement rendue suite à l'entrée en vigueur de l'acte délégué au début 2015. Entre temps, Bertie exercera en tant que Président par intérim.

M. Armstrong a remercié les membres pour leur soutien dans sa candidature et se déclare très motivé pour diriger le CCEOS au moment crucial de la mise en œuvre de la nouvelle PCP (et en particulier de l'obligation de débarquement) comme nouvelle réalité.

DECISION : Les membres existant soutiennent également, *de facto* depuis le 1^{er} Octobre 2014 et en attendant la constitution du nouveau Comité Exécutif, les nominations et l'appui reçu de Jacques Pichon (secteur de la pêche), Hugo González (secteur de la pêche) pour poursuivre en tant que Premier et Second Vice-Présidents représentant le secteur de la pêche ; et de Liane Veitch pour occuper le poste vacant de Troisième Vice-présidente représentant les autres groupes d'intérêt.

DECISION : Pour ce qui concerne le poste vacant du Secrétariat, les membres ratifient la décision émanant du Comité Exécutif précédent, en Juillet, qui soutenait Bord Iascaigh Mhara pour continuer à accueillir le Secrétariat pendant une nouvelle période de 3 ans.



3. Revue du fonctionnement actuel du CCEOS

3.1. Mise à jour sur le cadre légal de la PCP : acte délégué du CE– DG MARE

L'agent de liaison de DG MARE agissant en tant que coordinatrice avec les Conseils Consultatifs, Evangelia Georgitsi, a informé que l'acte délégué du CE a atteint la dernière étape et devrait être prochainement adopté par la Commission. Elle a rappelé que, comme visé à l'article 45 du Règlement 1380/2013 de l'Union Européenne (ci-après, le Règlement PCP), le Parlement et le Conseil disposent d'une période de 2 mois pour s'opposer ou formuler des objections au texte.

L'ensemble des règles de base régissant le fonctionnement des nouveaux Conseils Consultatifs est déjà précisé dans l'Annexe III du Règlement PCP. Cependant, il n'explique pas la procédure à suivre pour la création des nouveaux CC et ne précise pas le nombre exacts de sièges au Comité Exécutif.

Mme Georgitsia avancé que l'acte délégué du CE ne sera pas particulièrement innovant, sa portée étant très limitée en raison du mandat conféré par le Conseil et le Parlement. Elle a souligné que le budget maximum pour les CC sera maintenu à 250 000 euros par an quand bien même le budget global pour tous les CC augmentera comme suite à la future mise en place de 4 nouveaux CC.

Pour ce que concerne sa composition, le nombre de sièges augmentera probablement de 24 à 25, pour s'assurer du respect de la composition 60/40. Ceci veut dire que le nombre de membres des autres groupes d'intérêt augmentera effectivement de 8 à 10, et que la réduction qui s'ensuit dans le nombre de membres de l'industrie de la pêche sera de 16 à 15. Dans le cas du CCEOS, ceci affectera les « autres » (secteurs autres que la pêche) groupes de pêche.

Le Secrétariat a informé de ce qui suit :

- Suite au départ de Victor Badiola, l'OPPAO a retiré son intérêt à conserver son siège au sein du Comité Exécutif et a nommé Puerto de Celeiro S.A. comme remplaçant dans la représentation du secteur espagnol de la pêche au sein du Comité Exécutif, avec l'appui de toutes les organisations espagnoles de la pêche dans le CCEOS.
- À ce jour, WWF UK n'a pas désigné de représentant et n'a exprimé aucun intérêt à se maintenir comme membre du Comité Exécutif.



- NUTFA (New Under Ten Fishermen's Association) a présenté une demande officielle au CCEOS pour solliciter à la Commission d'augmenter le nombre de sièges afin que le Comité Exécutif puisse augmenter le nombre de sièges de 25 à 26, cette organisation étant un véritable représentant des flottes artisanales
- FIPS (Fédération Internationale de la Pêche Sportive) a maintenu quelques contacts informels avec le Secrétariat, mais ce dernier n'a jamais reçu de nomination formelle de cette organisation pour occuper un siège au sein du Comité Exécutif.

DECISION : L'acte délégué du CE n'ayant pas été adopté et, par conséquent, les sièges demeurant techniquement au nombre de 24 à l'heure actuelle, les membres du Comité Exécutif conviennent d'attendre jusqu'à l'entrée en vigueur de l'acte délégué pour procéder à l'élection des nouveaux membres du Comité Exécutif. En attendant, les membres existant du Comité Exécutif demeureront comme tel par intérim jusqu'à la résolution de la situation actuelle.

3.2. Développement stratégique du Secrétariat

Le Président a expliqué que, suite aux délibérations du Conseil d'Administration du CCEOS (Comité Organisateur créé en vertu du Droit des Sociétés Irlandais composé de Michael Keatinge, Bertie Armstrong et Conor Nolan) réuni en Août au BIM, la proposition d'élargir les fonctions administratives et de développement au Secrétariat a été déposée aujourd'hui.

Avec l'élargissement des fonctions et de la charge de travail et l'arrivée espérée d'un responsable des Rejets qui pourrait intégrer le personnel du CCEOS, une structure bien définie est nécessaire, pas seulement avec une répartition claire des tâches et des responsabilités mais aussi avec des connaissances.

Le travail réalisé avec les deux employés à temps complet (Alex et Joanna) s'est avéré extrêmement utile pour le fonctionnement quotidien du CCEOS, c'est pourquoi il est proposé de mettre en place un cadre approprié pour reconnaître ce travail et être prêt à assimiler l'élargissement interne du Secrétariat par des sources de financement supplémentaires comme les appels du H2020 ou des projets européens similaires.



L'idée est de créer une nouvelle fonction dénommée « Secrétaire Exécutif Adjoint » pour l'actuel Responsable de la Politique et des Communications (Alex Rodriguez) et de mettre en place une structure hiérarchique qui lui permette de superviser ou de gérer le personnel à engager.

Le Président a demandé aux membres s'ils approuvent cette proposition du Conseil d'Administration et s'ils leur donne mandat afin qu'ils mettent en œuvre cette idée de réaliser un examen interne et un élargissement du Secrétariat.

Hugo González et Daniel Lefevre soutiennent la proposition annoncée par le Président et approuvent l'idée de renforcer et de consolider les capacités du Secrétariat à faire face à l'augmentation des tâches et des défis dans le contexte de la nouvelle PCP. Tous les membres du CCEOS font confiance au travail du Secrétariat et du Président.

Eibhlín O'Sullivan et Sean O'Donoghue soutiennent également le travail du Conseil d'Administration pour mettre en place une structure hiérarchique destinée à développer davantage le département de la politique et des affaires administrative du Secrétariat en raison du nombre croissant des tâches qui lui sont assignées. Ils sont conscients de l'énorme travail qu'il doit fournir et pensent qu'il serait nécessaire et juste d'augmenter la capacité (les ressources humaines) du Secrétariat.

4. Plan de travail du CCEOS pour Octobre-Décembre 2014

- Propositions pour les Groupes de Travail et les Groupes de Discussion

Eibhlín O'Sullivan a proposé de convoquer, lors des prochaines réunions des Groupes de Travail prévues pour Novembre, un Groupe de Discussion sur la Gestion des Langoustines pour VI et VII, une fois que le CIEM aura communiqué son avis scientifique.

Elle a également annoncé qu'un document de position de l'Association Européenne des Organisations de Producteurs dans le secteur de la Pêche (EAPO) portant sur les mesures sélectives pour la Mer Celtique sera présenté lors des prochaines réunions des Groupes de Travail.



ACTION : Le CCEOS soutiendra les recommandations de l'EAP0 pour soumettre une demande d'information au CSTEP sur l'impact que produiraient les TCM obligatoires de réduction des rejets pour le Hareng de la Mer Celtique, et l'AI pour le Cabillaud de la Mer Celtique.

ACTION : Le CCEOS demandera aux Pays membres concernés de réaliser des essais de sélectivité pour augmenter les panneaux de filets à mailles carrées à 220 mm et d'étudier la pertinence de les rendre obligatoires ou d'introduire des mesures techniques équivalentes dans la zone orientale. Eibhlin présentera, pour discussion, un projet de document ou de demande à ce sujet.

ACTION : Emiel rédigera un projet d'avis sur la sole VIId dans le contexte des opportunités de pêche pour 2015 bien avant les délibérations du Conseil de Décembre. Ceci sera traité lors de la prochaine réunion du GT3 Manche.

- Coopération avec le CIEM pour les insuffisances de données

Le Secrétariat (Alex Rodriguez) a encouragé les coordinateurs des données sur les stocks désignés par le CCEOS et les membres en général à se maintenir impliqués dans le travail avec les scientifiques du CIEM pour atténuer les insuffisances de données afin d'améliorer les évaluations des stocks.

Il a rappelé que le CCEOS prévoit de produire un rapport annuel sur le travail réalisé concernant les stocks pour lesquels les données sont insuffisantes et qu'il participera dans la collecte des données du CIEM et dans les ateliers de repères du dernier trimestre de 2014 et de début 2015, ainsi que dans le WKMARS du CIEM (s'il y était invité) et à la réunion de coordination annuelle entre le CIEM et les CC (MIAC) en Janvier 2015.



- Coopération avec le Projet GAP2 : atelier sur les coquilles Saint-Jacques de la Manche

La majorité des membres ont émis des réactions positives concernant le premier Atelier sur les Coquilles Saint-Jacques de la Manche qui s'est tenu à Brixham (RU) en Avril 2014. Les représentants français du Groupe de Travail Manche ont proposé leur collaboration et leur soutien pour organiser une réunion de suivi en Normandie (région du Calvados) afin de poursuivre l'excellent travail réalisé jusqu'à présent.

Cependant, plusieurs membres de la délégation française du Groupe de Travail Manche (Daniel Lefèvre, Jacques Pichon, Caroline Gamblin) ont émis un certain nombre d'observations concernant certains éléments et déclarations figurant à la fin du rapport de l'atelier et ont demandé leur révision afin qu'il reflète de manière juste la divergence d'opinions des participants. Il a été noté, en particulier, que certains des points inclus n'ont pas évoqués ou approuvés dans l'atelier. Ils ont également demandé que la version finale du rapport soit disponible en langue française.

ACTION : Tous les commentaires des membres français du Groupe de Travail Manche seront soumis par écrit au Secrétariat du CCEOS et aux auteurs du rapport, afin qu'ils en tiennent compte et les incluent dans le rapport GAP2 final. La version finale du rapport sera entièrement traduite en français.

5. Planification Spatiale Marine et Aires Marines Protégées : point de vue juridique

Liane Veitch (Client Earth) a présenté un exposé complet sur le cadre international existant (par ex. OSPAR...) et la législation européenne (par ex. Natura2000, Directive sur les Oiseaux et l'Habitat...) en rapport avec les Aires Marines Protégées.

Elle a également procédé à une analyse détaillée de l'article 11 du Règlement PCP centrée sur la mise en œuvre de mesures de conservation et l'a reliée au besoin d'assurer la réalisation des objectifs socio-économiques, tel qu'établi à l'article 2 du Règlement PCP.

Olivier Le Nézet a souligné que les AMP ne sont pas le seul outil ou panacée à gérer. Il a réitéré la nécessité de prendre en compte les trois piliers ou objectifs de la PCP (la durabilité du point de vue biologique, social et économique).



Le Président, Bertie Armstrong, a remercié Mme. Veitch pour son excellent présentation. Il a affirmé que le but est de souligner les contraintes ou les limites actuelles des AMP et qu'elles ne peuvent être considérées comme un outil de gestion des pêcheries mais comme un outil de conservation. Il a également fait part de son inquiétude concernant le manque de coordination entre les Etats membres pour créer un réseau de sites malgré les directives d'OSPAR. Selon lui, le rôle des CC est de s'assurer que ce réseau d'AMP soit cohérent et de fournir un avis équilibré à ce sujet.

Finalement, il a souligné que la nomination d'un Commissaire aux Pêches qui supervise le travail de la DGMARE et la DGENV pourrait être utile pour fournir une approche plus globale.

Le représentant de la Commission a précisé que les deux Directeurs Généraux continueront à travailler comme tels de manière autonome et que la stratégie et le planning de travail de chacun d'eux ne seront pas affecté. Ils continueront à constituer deux entités distinctes bien qu'ils partagent le même dirigeant politique.

6. Résumé des actions approuvées et des remarques de conclusions du Président

Le Président a remercié tous les participants de leur présence, le Gouvernement irlandais pour avoir accueilli les réunions du CCEOS dans un site magnifique, le personnel de Dublin Castle pour son professionnalisme et son efficacité, le Secrétariat pour son assistance en matière de logistique et pour tous ses efforts dans la préparation et le déroulement des réunions et les interprètes pour leurs compétences.

La séance est levée à 13h00



ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF		
PRENOM	NOM	ORGANISATION
Bertie	Armstrong	Président CCEOS
Olivier	LeNézet	Président AG CCEOS / Président Honoraire
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Kara	Brydson	Royal Society for the Protection of Birds / Birdlife
Luc	Corbisier	Stichtingvoor Duurzame Visserij Ontwikkeling
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	EuropeanAnglers' Alliance
Bruno	Dachicourt	CFTC-ETF
Ross	Dougal	Scottish Fishermen's Federation
Hugo	González	ANASOL-ARVI
Marc	Ghiglia	CNPMEM
Konstantinos	Kokosis	EBCD
Thierry	Leprêtre	France Pêche Durable et Responsable <i>(remplace Jacques Bigot)</i>
Geert	Meun	Dutch Fish Product Board
Eduardo	Míguez	European Association of Ports and Actions
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs Fishermens Organisation
Eibhlín	O'Sullivan	Irish South and West Fish Producers Organisation
Jacques	Pichon	ANOP / PMA / Pêcheurs de Bretagne
Paul	Trebilcock	NFFO <i>(remplace Barrie Deas)</i>
Liane	Veitch	Client Earth
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary



OBSERVATEURS		
PRENOM	NOM	ORGANISATION
John	Anderson	Seafish UK
Stéphan	Beaucher	Consultant en matière de Pêche
Richard	Brouzes	OPBN
Liam	Butterfield	Client Earth
René-Pierre	Chever	CDPMEM Finistère
Andrew	Clayton	The Pew Charitable Trusts
Catherine	Cronin	DAFM Ireland – Etat membre
Dave	Cuthbert	New Under Ten Metres Fisheries Association
Gonzague	De Moncuit	DPMEM – France – MS
Ignacio	FontanedaLópez	Ministerio Agricultura - Gobierno de España – ÉM
Caroline	Gamblin	Comité National de Pêches Maritimes (CNPMEM)
Evangelia	Georgitsi	DG MARE – Commission Européenne
Melanie	Gomes	Bird Watch Ireland
André	Gueguen	OPOB / Pêcheurs de Bretagne
Serge	Larzabal	CLPMEM Bayonne
Daniel	Lefèvre	CRPMEM Basse Normandie – Président GT3
Jesús	Lourido	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
John	Lynch	Irish Fishermen' Organisation
Laurent	Markovic	DG MARE – Commission Européenne
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO
Francis	O'Donnell	Irish Fish PO – Co-Président GT Rejets
Miquel	Ortega	Fundació ENT
Mike	Park	Scottish White Fish Producers' Association Ltd



OBSERVATEURS (suite)		
PRENOM	NOM	ORGANISATION
Jim	Portus	South West Fish Producers' Organisation
Sylvie	Roux	CDPMEM22

SECRETARIAT		
Conor	Nolan	Secrétaire Exécutif
Alexandre	Rodríguez	Assistant Exécutif– Politique et Communications
Joanna	McGrath	Assistante Exécutif– Administration et Finances